

## La République du Centre, 21 juin 2016

BOËSSES/BRIARRRES/ONDREVILLE

### La vie dans les villages au cœur des préoccupations

L'association nationale Notre Village engage depuis vingt ans de nombreuses actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement dans les collectivités.

La création des Agendas 21 et de la Charte du village a entraîné la création d'un concept « Notre Village, terre d'avenir » auquel 175 petites communes ont adhéré. On recense dix villages en région Centre-Val de Loire, dont cinq dans le Pôitou (Boësses, Briarres-sur-Eauze, Couhé, Genay et La Neuville-sous-Eauze). C'est ce qui explique la tenue de l'assemblée générale de la structure, vendredi, à Boësses.

#### Garder le dynamisme des cœurs de villages

Alexandre Touzet, président, a réaffirmé le souhait de maintenir d'un dynamisme au cœur des

villages. Deux tables rondes ont permis la prise en compte des préoccupations. La première, sur « l'avenir dans le village », a notamment permis au sculpteur et architecte Jean-Augustin de décrire sa vie à Genay. « J'ai l'impression de vivre ici comme un moine. La plaine, c'est la méditation », dit-il.

Fydelise Péroud, vice-présidente du conseil départemental, a proposé une interpellation culturelle à travers l'aménagement du territoire. Favorable à l'animation « portée par les habitants », il annonce par ailleurs le lancement de l'accompagnement financier en faveur des communes de moins de 10 000 habitants accueillant des spectacles.

« Le département prend à sa charge 50 % des coûts de spectacle », a déclaré le député. Un dispositif plébiscité par les communes. En 2015, 160 spectacles ont ainsi été subventionnés. Un chiffre approuvé par Mathianne Dubois, députée.

« Le pari de l'efficacité à travers la décentralisation », s'agit de la seconde



REUNION ENTRE VILLAGES, les communes ont joué le rôle d'animateur de l'événement.



Les élus des départements et maires ont participé à la table ronde, à Boësses.

table ronde, s'est notamment focalisé sur les communes nouvelles. Les intervenants, parmi lesquels des maires concernés (Jean-Baptiste, maire de Boësses, et Dominique et Delphine Desvallières, maire de La Neuville-sous-Eauze) ont partagé la même opinion à propos de la loi Pélumier. « Un des enjeux est de donner aux petites communes la possibilité de choisir leur avenir, alors que la loi NOME impose par le moment à l'Etat, même si les communes dans un modèle imposé. »

#### VISITES

Le développement durable, les entreprises se sont réunies autour de deux axes qui marquent le développement durable. Ils ont discuté de la mise en œuvre de projets bibliographiques des communes de Boësses, Couhé, Genay et La Neuville-sous-Eauze, puis de la mise en œuvre de projets de développement durable.